

## 4. Animation et pilotage de l'observatoire du Finistère

### Animation et pilotage de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance

NIVEAU STRATÉGIQUE

#### CONFERENCE ANNUELLE

**Rôle :** Faire connaître et partager l'évolution des principaux indicateurs statistiques  
Echanger autour des questions soulevées par les travaux conduits au cours de l'année.  
Partager une réflexion sur la politique départementale de protection de l'enfance.

**Composition :** Tous les acteurs de l'observatoire : Représentants du CG, représentants de l'État, représentants de l'Autorité judiciaire, représentants des services et établissements qui participent ou apportent leur concours à la protection de l'enfance, représentants des associations concourant à la protection de l'enfance et de la famille. (élus et directeurs)

**Pilotage et animation :** Direction Enfance et Famille - Elu du CG

**Régularité des réunions :** une fois par an.

#### COMITE DE PILOTAGE PARTENARIAL

**Rôle :** Définition des axes de travail et validation du programme annuel des travaux de l'observatoire.  
Suivi des travaux et prise de décision pour tout élément nécessaire à leur mise en œuvre.  
Examen en commun des projets pour faciliter leur aboutissement.

**Composition :** 3 Représentants désignés au sein de chacun des collèges pour 2 ans

**Pilotage et animation :** Direction Enfance et Famille - Elu du CG

**Régularité des réunions :** Deux à trois fois par an

#### RESEAU OPERATIONNEL PERMANENT

**Rôle du réseau :** Renforcer la communication entre les différents partenaires pour faciliter la mise en œuvre des travaux de l'observatoire.  
Faciliter la diffusion des travaux de l'observatoire au sein de chaque organisation partenaire.  
Mutualiser les travaux d'observation réalisés par chaque partenaire, sur les différents territoires  
Faire remonter les problématiques rencontrées qui pourront constituer des thèmes d'étude ponctuelle ou de recherche plus approfondie.

**Rôles des membres de ce réseau (= les correspondants opérationnels) :**

Informar des projets d'observation en cours ou à venir sur les différents territoires du Finistère.

Partager les constats / les questions sur les phénomènes émergents rencontrés.

Participer à la construction de synthèses sur des thématiques définies au sein du comité de pilotage

Diffuser les informations obtenues par le réseau.

Alimenter l'ODPE par les éléments disponibles au sein de leur organisation (mutualisation des études, données statistiques, initiatives développées...)

**Composition :** Tous les correspondants opérationnels mandatés par leur organisation.

**Pilotage et animation** de ce réseau par le responsable de l'observatoire

#### RESEAU DE RESSOURCES

**Rôle :**  
Accompagner les groupes sur les questions méthodologiques.  
Constituer une ressource théorique.  
Valider les travaux de recherche.

**Composition :** universitaires et professionnels ressources

**Interventions ponctuelles sur demande**

#### ATELIERS THEMATIQUES

**Rôle :** Mettre en œuvre les travaux déclinés dans le programme annuel de l'observatoire sur un thème particulier.

**Composition :** Professionnels mandatés par chaque partenaire de l'observatoire, pour la durée de la mission, sur la base du principe de l'interdisciplinarité pour favoriser le croisement des regards.

**Echelle géographique :** Développement possible d'un groupe de travail

- sur l'ensemble du département (ex : la mutualisation des données statistiques)

- à une échelle plus locale sur une équipe, un territoire d'action sociale ou un pays afin de favoriser le développement des échanges entre professionnels intervenants sur un même territoire (ex : )

**La constitution** d'un groupe de travail est la conséquence d'une priorité dégagée par le comité de pilotage sur la base de propositions réalisées par les différents acteurs de l'observatoire.

NIVEAU OPÉRATIONNEL